

Étonnants Juges (3/3)

Image DR : patrimoine-histoire.fr

Vous avez dit « Douze » ? (3 et fin)

Le Livre des Juges relate, dans nos Bibles, la période de l'installation en Terre Promise. Encadré par les récits du premier d'entre eux – Josué – et de celui qui peut être qualifié de dernier Juge – Samuel – **ce livre souvent négligé n'a pas fini de nous surprendre** et de nous questionner.

C'est le **nombre de ces Juges** qui va nous intéresser dans ce troisième et dernier volet, parce qu'il est lui aussi sujet à questionnement. Le découpage de nos Bibles et les titres qui y sont placés – dont il faut souvent se méfier – font apparaître dans presque toutes nos éditions francophones **douze noms** de Juges :

1. Othniel (Jg 3,7-11)
2. Ehoud (Jg 3,12-30)
3. Shamgar (Jg 3,31)
4. Débora (Jg 4,1 – 5,31)
5. Gédéon (Jg 6,1 – 8,35)
6. Tola (Jg 10,1-2)
7. Yaïr (Jg 10,3-5)
8. Jephté (Jg 10,6 – 12,7)
9. Ibçan (Jg 12,8-10)
10. Elôn (Jg 12,11-12)
11. Avdôn (Jg 12,13-15)

12. Samson (Jg 13,25 – 16,31)

Si l'on observe attentivement les versets concernés, on s'aperçoit qu'il y **manque notamment tout le chapitre 9**, consacré à **Abimélek**... sorte d'**anti-Juge**. Mais à la lecture de ces chapitres, on remarque rapidement que deux autres personnages peuvent être, eux aussi, considérés comme Juges : **Barak** et **Yaël**, qui officient de concert avec Débora dans les chapitres 4 et 5.

Ainsi, les Juges du livre des Juges sont douze. Ou **plutôt quatorze**. Et éventuellement **quinze** ! Il s'agit manifestement d'un de ces **groupes de type « douze »** que l'on retrouve un peu partout dans l'Écriture et qui ont pour caractéristique principale de ne **jamais facilement se laisser délimiter à la douzaine**. On les dit « douze », mais soit il manque un élément au décompte final, soit il y en a davantage que prévu.

Il en va ainsi pour les **tribus d'Israël**, dont la liste n'est jamais identique si l'on compare ses différentes occurrences ; il en va de même pour les **prophètes**, dont les douze petits en contiennent peut-être seulement onze mais qui montent à quatorze, voire quinze, si on leur ajoute les « grands » (par le nombre de versets) Isaïe, Jérémie, Ezéchiel... et le « petit » Daniel ; il en va de même pour les **commandements** qui sont d'abord dix, puis douze, mais que l'on rassemble en un treizième ; il en allait déjà de même pour les **fils d'Ismaël** en Gn 25, douze chefs pour autant de groupes dit même Gn 25,16... alors que seuls onze sont nommés aux versets précédents (**Voir note 1 en fin d'article**).

Comment s'étonner, dès lors, qu'il en soit ainsi également pour le plus célèbre groupe de douze de l'Écriture, **les Apôtres de Jésus** ? Douze, mais peut-être treize si l'on compte Marie... ou Marie-Madeleine. Onze après un suicide dramatique, mais à nouveau douze grâce à un treizième, Matthias, remplaçant de Judas. Et que dire de ce quatorzième qu'est Paul ?

Je me suis intéressé à d'**autres similitudes entre les douze Juges de l'Ancien Testament, et les douze Apôtres du Nouveau**. Et il y a de quoi s'étonner, jugez plutôt :

- Sur nos douze Juges, **trois** sont **mis à part d'une façon spéciale** (Othniel, Ehoud et Gédéon qui ont reçu une fois pour toutes l'Esprit du Seigneur). Or trois disciples de Jésus (Pierre, Jacques et Jean) sont régulièrement pris à part pour vivre des événements importants, dont une théophanie (l'épisode de la Transfiguration).
- **Un des douze** Juges – aux actions très discutables – **se suicide** (Samson). Un des douze Apôtres fera de même (Judas).
- Un des Juges est **une femme** (Débora)... **voire deux** (Yaël) même si la seconde a un comportement a priori moins admissible. Cela rappelle singulièrement Marie – pour la première – et Marie-Madeleine – pour la seconde.
- La **première de ces deux femmes** est l'auteur d'un **cantique de louange au Seigneur** (le Cantique de Débora en Jg 5 possède d'étranges similitudes avec le Cantique de Marie en Luc 1)
- Un des Juges – Ehoud – **mutile une autorité à l'aide d'une épée** et s'enfuit peu après dans des conditions troubles. Cela nous rappelle vivement l'épisode de Pierre, mutilant le serviteur du grand-prêtre à Gethsémani, avant de fuir, comme les autres, puis de trahir Jésus.
- Un des Juges **demande** avec insistance **des signes pour croire** (Gédéon). C'est une attitude récurrente des Apôtres, qu'on relise par exemple Mt 24,3ss.
- Un des Juges (Samson) a un « **jumeau** » (Sédécias, dernier Roi des livres du même nom) dont l'histoire est comme décalquée du premier. Un Apôtre porte un nom qui signifie « Jumeau », il s'agit de Thomas « Didyme ».
- **Six** d'entre les Juges **sont bien en retrait** (Shamgar, Tola,

Yaïr, Ibçan, Elôn et Avdôn) en ce sens qu'on ne mentionne parfois que leur nom et un élément ou l'autre de leur histoire, comparés aux six autres qui ont droit à de nombreux versets relatant plusieurs événements marquants. Pour les Apôtres, il en va de même avec six du groupe : Philippe, Barthélémy, Jacques fils d'Alphée, Simon le Zélote, Jude, fils de Jacques, et Matthias, le treizième du groupe.

- **Deux Juges sont fils du même père** (Abimélek et Yotam). C'est évidemment le cas, dans l'Évangile, des fils de Zébédée, Jacques et André.

- Un des Juges – Samson – est clairement une **figure solaire, passionné**, mais pas toujours très avisé dans ses réactions, adepte de grandes promesses mais enclin à les trahir par faiblesse. Ce personnage fait inmanquablement penser à Pierre.

Reconnaissons, de même, qu'il est tout de même très singulier que **leur prédécesseur à tous** – sorte de **chef** ou d'exemple – ait un nom qui signifie **Dieu sauve** (Josué...et Jésus).

Il est également à relever que **l'histoire** des Juges autant que celle des Apôtres **se poursuit en un livre** qui est, peu ou prou, une suite (1-2 Samuel / Actes des Apôtres). Suite probablement – mais rien n'est certain – écrite par le même auteur (Luc pour les Actes) et qui évoque, en deux grandes figures (Samuel et David / Pierre et Paul), les **joies et peines éprouvées dans le rude exercice du pouvoir** en Terre Promise.

Il est tout aussi singulier que, dans ces livres faisant suite aux Juges et aux Évangiles, une **nouvelle figure importante** se révèle être à la fois un **persécuteur** et un **sauveur**, figure qui possède le **même nom dans l'Ancien et le Nouveau** : Saül... Saul !

Mt 19,28 relu à la lumière de tout ce que nous venons d'observer prend, enfin, une couleur étonnante : « Jésus leur dit: » En vérité, je vous le déclare: Lors du renouvellement de toutes choses, quand le Fils de l'homme siégera sur son

trône de gloire, vous qui m'avez suivi, vous siégerez vous aussi sur douze trônes pour **juger les douze tribus d'Israël** » ». Les **Apôtres seront donc Juges**, eux aussi, en vue de ce qui est peut-être plutôt un salut dernier qu'un jugement. Juges-Sauveurs, en quelque sorte.

Je ne prétends pas qu'il faille voir nécessairement, dans les Juges, les fameux Douze du Nouveau Testament, d'ailleurs l'identification de personne à personne s'avérerait difficile. Ni nécessairement la figure du Sauveur. Je remarque simplement qu'il y a des **coïncidences qu'on ne retrouve pas dans n'importe quel roman**, même dans la grande littérature, et qu'à ne pas les voir – ou à refuser, par principe, de les relever – on passe peut-être à côté d'une lecture théologique de l'Écriture. Et qu'on manque, par la même, des enseignements de cette lecture pour l'aujourd'hui de nos vies.

Parmi les enseignements possibles, je vous laisse avec ces simples questions pour continuer le débat : Dieu surgit-il vraiment de manière attendue, dans l'aujourd'hui de nos vies ? **Qui sont nos sauveurs, dans notre entourage ?** Et sont-ils eux-mêmes si attendus que cela dans leur manière de nous sauver ? Et comment se fait-il que tant de personnes affirment compter leurs « vrais Amis » au plus sur les doigts des deux mains, à un ou deux près, soit plus ou moins douze ?

Non, vraiment, les Juges n'ont pas fini de nous surprendre...

Vincent Lafargue

Publié dans Écritures 2/2013, ABC éd., pp.31-35

1) *Ce type douze semble se retrouver bien au-delà de la Bible : Platon définit sa cité idéale, dans la République, comme devant organiser son espace en douze parties, après avoir séparé une... treizième pour la vie publique.*